



CONCERTATION PREALABLE A LA MODERNISATION-RECONVERSION A L'ANNEE DU DOMAINE NORDIQUE ET PEDESTRE DU CHAMP DU FEU

REUNION DE LANCEMENT

8 JUIN 2023

La réunion publique s'est tenue à l'hôtel de la CeA, Place du Quartier Blanc 67964 Strasbourg à partir de 18h et s'est clôturée par un verre de l'amitié aux alentours de 22h. L'exposition de plusieurs panneaux didactiques et de photographies du projet était, quant à elle, ouverte à tous depuis l'ouverture des locaux à 08h00.

Une cinquantaine de participants étaient présents à la réunion.

La réunion s'est déroulée de la manière suivante :

- Lancement de la réunion par M. Henric (Egis Conseil, AMO Concertation) avec une brève présentation du déroulement et des objectifs de la réunion
- Mots de présentation de M. Bierry (président de la CeA) et de Mme. Houlné (Conseillère d'Alsace, CeA)
- Présentation du projet par Mme Houlné et David Gérardin (chargé de mission Montagne à la CeA)
- Visionnage du film de présentation du projet agrémenté par les compléments oraux de M. Gérardin (Chargé de mission montagne à la CeA)
- Présentation de la démarche environnementale et des procédures environnementales du projet par Mme. Aubertin (Egis Environnement)
- Précisions sur le dispositif de la concertation (esprit, enjeu, modalités) par M. Henric
- Questions réponses avec la tribune

Quelques mots du président de la CeA, Frédéric Bierry

Le président Berry rappelle que la station du Champ du Feu est le « jardin » des Bas-Rhinois (des Strasbourgeois plus particulièrement). Le projet de modernisation et de reconversion à l'année du domaine nordique et pédestre du Champ du Feu est le fruit d'un travail de terrain de ceux qui vivent au Champ du Feu. Les porteurs du projet ont la volonté d'aller au-delà du volet réglementaire de la concertation, leur volonté est en réalité multiple : protéger la richesse environnementale du site, réguler le flux des visiteurs, optimiser les équipements à l'année et apporter une offre familiale à tous les alsaciens. Il rappelle que l'essentiel à ses yeux est qu'il s'agit d'un projet construit et partagé par les élus et acteurs du territoire.



Rappels des objectifs du projet, Monique Houlné

Madame Houlné explique que les objectifs du projet sont de permettre à tous les alsaciens d'avoir facilement accès à une montagne de proximité, pour se reconnecter à la nature et à ses bienfaits, dans le respect des lieux (reprendre racine). Mais également de permettre la pratique d'activités adaptées à chaque saison, afin de mieux répartir les flux de visiteurs à l'échelle du plateau du Champ du Feu en hiver et à l'échelle du massif du Champ du Feu toute l'année.

De plus, le projet cherche à sensibiliser les usagers aux enjeux de protection de la nature et à les inciter à adapter leurs propres comportements. Il vise à optimiser les équipements existants, souvent conçus pour l'hiver à l'origine, et soutenir l'activité économique locale, afin d'améliorer l'accueil du public toute l'année et inciter les usagers à prolonger leurs séjours sur place.

Présentation du projet, David Gérardin

Après diffusion du film de présentation du projet, David Gérardin présente les différents aménagements proposés, secteur par secteur, et explique les différentes activités projetées en été et en hiver.

La démarche environnementale et les procédures réglementaires, Sophie Aubertin

Sophie Aubertin (Egis) explique que le projet est soumis à différentes procédures réglementaires qui sont regroupées dans une demande unique appelé la demande d'autorisation environnementale. Cette autorisation va regrouper : l'évaluation environnementale systématique (entrée par la rubrique n°43, restructuration des pistes de ski), l'autorisation / Déclaration Loi sur l'Eau (rubriques à préciser 2.1.5.0./3.3.1.0./... réaménagement des pistes de la Serva et stade de Biathlon), la demande de dérogation pour destruction d'individus et/ou d'habitats (Dossier dit « CNPN »), l'étude d'incidences Natura 2000 (ZSC « Champ du Feu »), l'avis de l'ABF pour travaux en site inscrit du Massif des Vosges et l'autorisation de défrichement (pôle de Biathlon des Myrtilles, champ de luge à la Rothlach).

La concertation du public s'inscrit en amont du dépôt de la demande d'autorisation qui fera l'objet d'une enquête publique où sera mis à disposition l'ensemble des rapports et études qui ont permis de déposer cette demande. Ce sera pour le public l'occasion de faire part de ses avis ou commentaires sur ce projet.

Le dispositif de concertation présenté, Jean-François Henric

Jean-François Henric (Egis) explique que la CeA a entrepris volontairement une procédure de concertation régie par le code de l'Environnement. A ce titre, divers supports d'information sont disponibles : un dossier de concertation, le visionnage du film vu précédemment, l'exposition de présentation du projet située à l'Hôtel de la CeA et au Chalet du Champ du Feu, et l'accès à différents documents en ligne sur le site de la CeA.

La population disposera de plusieurs moments de participation tels que la réunion de lancement en cours, la réunion publique au Chalet du Champ du Feu qui se tiendra le 19 juin 2023 et les visites de sites programmées le 6 juillet.

Enfin des espaces d'expression sont ouverts tels que des registres, une adresse électronique ainsi qu'une adresse postale ouverte à la CeA au nom de son président. Un bilan de concertation sera réalisé à la rentrée, orientant la suite des études et les décisions sur le projet.



Interventions et questions de la salle

Guy Hazemann, Maire de Belmont : « je remercie le département et le président de la CeA, pour ce projet et pour le fait que nous ayons la plus grande station nordique gratuite de France. Quand il y a une tempête à la station, on ne peut pas passer le plateau, mais avec le projet, on pourra aller aux myrtilles. Grâce au projet sur le secteur des myrtilles, on va protéger la Réserve Biologique Dirigée et la zone Natura 2000 ».

Nicolas Ventre, Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin (Service de l'Environnement et des Risques) : « Le sous-préfet sera présent à la réunion du 19 juin, merci d'avoir pris l'initiative de la concertation volontaire, l'Etat est aux côtés du projet pour l'accompagner, pour bien appliquer la séquence ERC ». Je recense à ce stade différentes problématiques environnementales pour le projet :

- Le site a une richesse environnementale : la prise en compte de l'environnement dans la phase de conception du projet est visible, au niveau de l'évitement, c'est très positif ;
- Les tensions liées à la ressource en eau : il faut le travailler techniquement pour qu'il n'y ait pas de difficultés demain en matière d'accès à la ressource ;
- L'adaptation au changement climatique : on constate une période d'enneigement plus faible, donc il y a un réel enjeu de pérennité des investissements du projet dans des infrastructures. Est-ce que les infrastructures créées dans le cadre du projet sont en phase avec la réversibilité du climat ? ».

Frédéric Bierry, président CeA : « Il est à noter que l'enneigement de la station est durable jusqu'au mois d'avril. Il y a de nombreux périmètres de protection sur le site (ZNIEEF, RBD, Natura 2000 etc.). Pendant la phase de conception du projet, on a choisi de s'en éloigner ».

Christine Spelderg, habitante du Champ du Feu : « quand on arrive dans la station, on ne sait pas où est le Champ du Feu, où il commence. Qui s'oppose au projet finalement ? Ce projet va-t-il aboutir ? ».

Guy Hazemann, Maire de Belmont : « le vrai Champ du Feu c'est la Tour, et après on peut découvrir la station suivant différents secteurs, c'est à dire « Le Champ du Feu la station » où l'on retrouve les restaurants, les hébergements. Et à l'avenir on peut se dire que plus tard il y aura « Le Champ du Feu les Myrtilles ».

Thierry Kuhn, directeur Emmaüs Mundo' : « un projet de ce type-là ne peut plus se faire de nos jours sans prendre en compte la préservation de l'environnement, c'est très bien de faire cette concertation. De plus, ce genre de projet ne peut plus se faire sans prendre en compte les enjeux sociaux et solidaires. Emmaüs est présent depuis longtemps au Champ du Feu avec de nombreux emplois créés grâce à la CeA (ex : gestion du parking, entretien, accueil du public pour cette concertation). Le dossier de concertation parle bien d'un projet d'insertion professionnelle, le projet va permettre à des gens de trouver leur place, notamment des gens de la Vallée de la Bruche qui vont trouver du travail. Pareillement, le Champ du Feu est le plus grand domaine nordique gratuit de France et c'est très important pour permettre à tous d'accéder aux activités de ski ».

Frédéric Bierry, Président de la CeA : « Des pistes de réflexion sont ouvertes pour trouver d'autres projets de collaboration avec Emmaüs et même avec les clubs de ski ».

Une personne usagère de la station : « pour les périodes hors-tension, quand la salle hors-sac du chalet du Champ du feu est fermée, pourquoi ne pas faire des toilettes sèches dehors ? On a envie de croire à ce projet, mais si le financement de l'Etat se retire, est-ce que la CeA va tout assumer financièrement ? Si oui, il y aura des coupes dans le projet ? Quelles coupes ? Et quel délai de réalisation du projet ? ».



Frédéric Bierry, Président de la CeA : « nous avons un engagement ferme des partenaires financiers sur le projet, pas d'inquiétudes. Sur les toilettes sèches c'est une bonne idée, il faut voir où les installer, et comment on s'assure que le lieu reste propre. Le projet va être phasé, biathlon (2026-2027), l'optimisation des équipements existants (ex : Chalet du Champ du Feu) pourra se faire à plus court terme ».

Romarc Couval, Président du comité de ski du Bas-Rhin : « le projet est très équilibré, il s'adresse à tous en toute saison, aux sportifs, aux randonneurs, à celui qui aime le ciel, le sport en hiver comme en été. Il y a un équilibre environnemental, et même social. J'apporte tout mon soutien à ce projet. C'est un projet très attractif pour l'ensemble des visiteurs du site ».

Claude Vogt, Président du Ski-Club de Barr : « Quand je suis présent au chalet du Champ du Feu, j'ouvre aux gens pour qu'ils accèdent aux sanitaires, j'en prends la responsabilité, même si l'espace est privé et réservé. Mais la problématique des WC est catastrophique, les gens vont dehors et pour sensibiliser à la préservation de la nature, il faut à minima donner un accès aux toilettes ».

Une personne usagère de la station : « merci pour les plaquettes qui sont pédagogiques, je me projette, je fais de la rando, des raquettes, du ski nordique au Champ du Feu. On voit qu'à travers le projet, chacun peut y trouver son compte. Le projet est intergénérationnel. Merci pour le projet ».

Athlète de biathlon : « en tant que grand fan de biathlon, je suis très fan du projet, j'espère qu'il va se réaliser, on a très hâte dans mon club de biathlon de voir le projet se réaliser ».

Frédéric Bierry conclut la réunion en constatant que la majorité des personnes présentes sont favorables au projet, et en les remerciant de leur présence et leurs contributions.